

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°15 Indemnités,

n°15

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 août 1930

Numéro JO

n° 405 du 31/08/1930

Date du numéro

31 août 1930

TEXTE INTÉGRAL

l'article 1° de l'arrêté du 7 août 1930 accordant aux divers chefs de service de la colonie, pour année 1930, des suppléments de fonctions, est modifié comme suit : Chef du service judiciaire, ..., 2,000 (Le reste sans changement.)